



unesco

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

222 EX/43

Conseil exécutif

Deux cent vingt-deuxième session

PARIS, le 19 septembre 2025
Original anglais

Point 43 de l'ordre du jour provisoire

JOURNÉE INTERNATIONALE DES GROTTES ET DU KARST

Résumé

Ce point a été inscrit à l'ordre du jour provisoire de la 222^e session du Conseil exécutif à la demande de l'Algérie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, de la Croatie, de l'Égypte, de l'Équateur, du Guatemala, du Luxembourg, de Malte, du Mexique, de Monaco, du Portugal, de la Serbie, de la Slovaquie et de la Slovénie.

La note explicative correspondante figure dans le présent document.

Incidences financières : aucune.

Décision requise : paragraphe 30.



Job: 2500842F

NOTE EXPLICATIVE

I. INTRODUCTION ET JUSTIFICATION

1. Par la présente proposition, il est respectueusement demandé à l'UNESCO d'envisager de proclamer une journée internationale récurrente des grottes et du karst. Les grottes sont des cavités souterraines formées naturellement, tandis que le karst désigne les paysages modelés par la dissolution des roches solubles. Ces milieux abritent des écosystèmes uniques, recèlent des informations géologiques et culturelles primordiales, approvisionnent plus d'un milliard de personnes en eau potable et restent pourtant méconnus et vulnérables.
2. La Convention de l'UNESCO pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972) a permis d'inscrire sur la Liste du patrimoine mondial 87 biens comportant des grottes et/ou un relief karstique dans 56 États membres.
3. L'UNESCO distingue également les grottes et le karst en les désignant comme zones d'importance internationale, dont 167 réserves de biosphère, 97 géoparcs mondiaux et 126 sites Ramsar. Cependant, les descriptions officielles de ces zones ne font pas toujours état des éléments caractéristiques des grottes et du karst.
4. Les grottes sont assez grandes pour qu'un être humain puisse y pénétrer et sont réparties dans le monde entier, dans différents types de roches et sous différents climats. Les premiers fossiles d'Hominiens trouvés dans les grottes renseignent sur l'évolution de l'homme.
5. Le karst est formé par la dissolution de roches solubles sous l'effet de l'écoulement des eaux souterraines, dont résulte l'apparition de formes distinctives aussi bien en surface qu'en profondeur. Les grottes les plus longues et les plus profondes du monde se trouvent dans des formations karstiques, mais le karst peut ne pas abriter de grottes, et les grottes peuvent également exister en dehors du karst.
6. Les aquifères karstiques emmagasinent des eaux souterraines dont dépendent plus d'1 milliard de personnes, notamment dans les régions où les eaux de surface sont limitées.
7. Les grottes et le karst conservent des données géologiques, biologiques et culturelles, notamment des formations minérales, des fossiles, des espèces disparues et les premières œuvres d'art de l'humanité. Ces milieux souterrains ont un rôle d'archives et offrent un rare aperçu de l'évolution géologique ainsi que des climats, des écosystèmes et des civilisations du passé.
8. Les grottes et le karst abritent des écosystèmes spécialisés, notamment des espèces endémiques. Les systèmes karstiques côtiers peuvent déverser d'importants volumes d'eau douce directement dans la mer, contribuant ainsi de manière significative aux résurgences sous-marines d'eau douce et créant des zones de transition entre eau douce et eau de mer riches en biodiversité.
9. Les sols karstiques assurent la pérennité de la biodiversité et de l'agriculture, et régulent les cycles du carbone et de l'eau. Ils sont fragiles et sujets à l'érosion, ce qui réduit leur capacité à agir comme des puits naturels de CO₂ atmosphérique.
10. Les grottes et le karst possèdent une valeur esthétique et récréative exceptionnelle, qui stimule le tourisme et les économies locales.
11. Malgré leur valeur, les grottes et le karst sont souvent invisibles et ignorés. De nombreux sites et zones sensibles, parmi lesquels les aquifères karstiques, ne sont pas assez pris en compte ou mal compris, et ne bénéficient pas d'une protection suffisante.
12. Leur protection est indispensable à la durabilité environnementale et culturelle. Une journée internationale encouragerait la prise de conscience à cet égard et contribuerait à leur gestion durable.

13. Une telle journée serait l'occasion de sensibiliser le monde entier et d'instruire le public par le biais d'ateliers, de séminaires et de programmes scolaires axés sur la science, la conservation et l'exploration des grottes.

14. Une meilleure sensibilisation peut aider les responsables à mesurer l'importance du rôle des grottes et du karst dans la lutte contre le changement climatique et la gestion durable de l'eau et des ressources naturelles.

15. La proposition est soutenue par 15 organisations internationales, huit organisations régionales et 91 organisations et institutions nationales de 25 pays, par 38 pays membres de l'Union internationale de spéléologie (UIS), par deux conférences internationales, par de nombreux particuliers et par la nation Haïda, un gouvernement autochtone souverain de la Colombie-Britannique (Canada). Le soutien s'étend à tous les continents et à toutes les disciplines (la liste des soutiens figure en annexe).

II. L'IMPORTANCE DES GROTTES ET DU KARST POUR LA COMMUNAUTÉ MONDIALE

16. Ressources en eau et exploration : Les régions karstiques abritent des systèmes complexes de conduits souterrains jouant un rôle essentiel dans l'approvisionnement en eau. Les cours d'eau de surface peuvent disparaître dans le karst pour rejaillir plus loin. Les grottes permettent d'accéder à ces systèmes hydrologiques cachés et de les explorer, contribuant ainsi à la compréhension scientifique.

17. Risques environnementaux : Le milieu des aquifères karstiques est fragile et les eaux s'y écoulent rapidement, ce qui les rend vulnérables à la pollution provoquée par l'agriculture, l'industrie et l'urbanisation. Les dolines, fréquentes dans les régions karstiques, présentent des risques d'effondrement et reflètent l'activité des eaux souterraines.

18. Biodiversité et conservation : Les milieux karstiques et des grottes constituent d'importants puits de carbone et contribuent à la régulation du climat. Ils stockent le carbone organique et inorganique et offrent des habitats stables à certaines espèces cavernicoles spécialisées.

19. Connaissances scientifiques et traditionnelles : Les grottes sont des archives naturelles qui conservent des données géologiques, biologiques et culturelles. Les recherches en karstologie et en spéléologie permettent de mieux comprendre l'évolution environnementale et contribuent à la conservation des écosystèmes souterrains.

20. Patrimoine géologique : Les paysages karstiques se caractérisent par des formes spectaculaires telles que les lapiaz, les dolines, les poljes et les tours. Ils attirent des touristes et engendrent des revenus pour les populations locales.

21. Patrimoine culturel : Les grottes ont longtemps servi d'abris et de lieux sacrés aux humains. Elles conservent des traces de l'évolution humaine et continuent d'attirer des visiteurs spirituels dans le monde entier.

22. Intérêt économique : Les régions karstiques fournissent des matières premières indispensables à divers secteurs. Il est primordial de gérer ces ressources de manière durable pour protéger les valeurs du sous-sol.

23. Analogies avec l'exploration spatiale : Certains corps célestes, en particulier la Lune et Mars, présentent des similitudes avec le relief des grottes terrestres, ce qui confère à celles-ci un grand intérêt du fait de leurs conditions analogues à celles de l'exploration spatiale. Les grottes terrestres permettent ainsi de former des astronautes, de tester des technologies robotiques, de planifier des missions et de mener des recherches en astrobiologie.

III. RÉSULTATS ATTENDUS D'UNE JOURNÉE INTERNATIONALE DES GROTTES ET DU KARST

24. La journée internationale des grottes et du karst appuiera les initiatives coordonnées aux niveaux mondial et local en matière de sensibilisation, de conservation et de gestion durable. Les résultats visés sont notamment les suivants :

- Sensibiliser l'opinion mondiale à l'importance scientifique, écologique et culturelle des grottes et du karst dans le cadre de l'éducation, de manifestations publiques et des médias.
- Renforcer les efforts de conservation en inspirant des mesures de protection au niveau des pouvoirs publics, des institutions et des communautés.
- Stimuler les initiatives scientifiques et éducatives afin de constituer des connaissances sur les systèmes de grottes et de karsts.
- Soutenir l'élaboration de projets de gestion, de protection et de préservation des grottes et des sites karstiques majeurs, notamment au sein des sites classés par l'UNESCO.
- Promouvoir un tourisme durable qui apprécie les valeurs naturelles tout en limitant l'impact sur l'environnement, au bénéfice des communautés locales.
- Encourager la mobilisation et la bonne gestion de la communauté en matière de protection des grottes et des paysages karstiques.
- Favoriser la collaboration internationale en partageant les meilleures pratiques et en établissant des partenariats entre les pays présentant des caractéristiques géographiques similaires.
- Plaider en faveur de politiques et de législations encourageant la gestion durable des grottes et du karst et sensibiliser les responsables des politiques à cet égard.
- Contribuer à la sauvegarde du patrimoine culturel relatif aux grottes et au karst par le biais d'une reconnaissance et d'une action spécifiques.
- Jouer un rôle moteur dans l'action menée au niveau mondial, en incitant les parties prenantes à donner la priorité à la conservation et à la gestion durable de ces milieux essentiels.

IV. IMPORTANCE D'UNE JOURNÉE INTERNATIONALE DES GROTTES ET DU KARST POUR L'UNESCO

25. L'UNESCO joue un rôle central dans la reconnaissance de l'importance scientifique, écologique et culturelle des grottes et du karst par le biais de ses principaux programmes – Convention du patrimoine mondial, Programme international pour les géosciences et les géoparcs (PIGG), Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) et Programme hydrologique intergouvernemental (PHI) – ainsi que par l'intermédiaire de centres UNESCO tels que le Centre international de recherche sur le karst (Chine) et la Chaire UNESCO relative à l'enseignement du milieu karstique à l'Université de Nova Gorica (Slovénie). Ces initiatives soulignent et étendent les liens étroits qui existent entre l'intérêt biologique et géologique et l'importance culturelle, archéologique et historique des sites. Elles favorisent la protection, la connaissance et le développement durable des paysages karstiques. Le projet DIKTAS (relatif au système d'aquifères karstiques dinariques) illustre l'engagement de l'UNESCO en faveur d'une gestion collaborative des aquifères karstiques transfrontaliers en Europe du Sud-Est.

26. Ces programmes soulignent non seulement l'importance hydrologique, géologique et écologique du karst, mais aussi sa valeur culturelle. Chaque initiative contribue à la conservation et à l'éducation, en promouvant la gestion durable des ressources naturelles. La journée internationale proposée réunirait ces efforts dans le cadre d'une seule célébration annuelle mondiale.

27. Conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, l'UNESCO soutient les communautés locales et autochtones dans le cadre de l'éducation, des perspectives économiques et de la protection de la culture, un axe particulièrement pertinent dans les régions karstiques riches en savoirs traditionnels.

28. La journée internationale proposée contribue à plusieurs objectifs de développement durable (ODD) :

- ODD 6 (Eau propre et assainissement) : Les aquifères karstiques desservent 1 milliard de personnes mais sont sensibles à la pollution. Il est nécessaire de les protéger pour garantir l'accès à l'eau potable.
- ODD 8 (Travail décent et croissance économique) : Les grottes et le karst attirent des millions de touristes, ce qui stimule l'emploi et les économies locales.
- ODD 11 (Villes et communautés durables) : Les affaissements de terrain dans les régions karstiques présentent des risques pour l'urbanisation, qui peuvent être atténués grâce une meilleure compréhension.
- ODD 13 (Action pour le climat) : Les grottes conservent des archives sédimentaires essentielles pour la recherche sur le climat et l'atténuation des inondations.
- ODD 15 (Vie terrestre) : Les régions karstiques sont des lieux de concentration de la biodiversité, qui favorisent l'alimentation, la médecine et les services écosystémiques.

29. Les journées internationales jouent un rôle décisif en matière de sensibilisation à l'échelle mondiale. Bien qu'il existe des journées des Nations Unies et de l'UNESCO dans des domaines apparentés, telles que la Journée mondiale de l'eau, la Journée internationale des réserves de biosphère et la Journée internationale de la géodiversité, aucune ne traite spécifiquement de la complexité des grottes et des réseaux karstiques. L'instauration de cette journée permettrait d'améliorer la prise en compte de ces environnements, leur compréhension, la formation à cet égard et leur protection. La date proposée pour la journée internationale des grottes et du karst est le 13 septembre. Ce choix se fonde sur les cinq raisons suivantes :

- Il permet d'éviter les chevauchements avec d'autres célébrations et respecte le principe de neutralité.
- L'Union internationale de spéléologie a été fondée au mois de septembre 1965.
- Le début du mois de septembre offre des conditions favorables aux activités à l'échelle mondiale.
- La date n'est pas attribuée par l'ONU ou par l'UNESCO pour le moment.
- Elle correspond à la première présentation de l'Union internationale de spéléologie à l'UNESCO, à Paris, le 13 septembre 2021.

Projet de décision proposé

30. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné le document 222 EX/43,
2. Constatant l'importance de la valeur scientifique, écologique, hydrologique, culturelle et économique des grottes et du karst, ainsi que leur rôle déterminant dans l'approvisionnement en eau, la conservation de la biodiversité, les sciences de la Terre, le patrimoine culturel, la régulation du climat et le développement durable,
3. Notant la contribution de nombreux sites désignés par l'UNESCO qui comportent des grottes et des formations karstiques, tels que les biens du patrimoine mondial, les géoparcs mondiaux et les réserves de biosphère, ainsi que le soutien des programmes pertinents de l'UNESCO (Programme international pour les géosciences et les géoparcs (PIGG), Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB), Programme hydrologique intergouvernemental (PHI), etc.),
4. Prenant note du soutien apporté par écrit à cette initiative par 15 organisations internationales, huit organisations régionales, 38 pays membres de l'Union internationale de spéléologie (UIS) et 91 organisations et institutions nationales de tous les continents,
5. Prenant acte de la proposition tendant à célébrer une journée internationale des grottes et du karst le 13 septembre de chaque année,
6. Notant également que la proclamation d'une journée internationale des grottes et du karst n'aurait aucune incidence financière sur le budget ordinaire de l'Organisation,
7. Encourage les États membres, la société civile, les organisations non gouvernementales, le milieu universitaire et le secteur privé à participer activement à l'organisation d'activités en lien avec une journée internationale des grottes et du karst ;
8. Invite la Directrice générale à promouvoir la célébration d'une journée internationale des grottes et du karst le 13 septembre de chaque année, au titre des journées internationales célébrées par l'UNESCO ;
9. Recommande que la Conférence générale, à sa 43^e session, proclame le 13 septembre de chaque année « Journée internationale des grottes et du karst », en commémoration de la première présentation de l'Union internationale de spéléologie à l'UNESCO à cette même date, en 2021 ;
10. Appelle à intensifier la coopération internationale entre les États membres, les chercheurs et les institutions afin de renforcer les efforts collectifs visant à protéger les grottes et le karst et à faire reconnaître leur valeur sur le plan culturel et hydrologique, ainsi que du point de vue de la biodiversité et de la géodiversité.

ANNEXE

LISTE DES SOUTIENS À LA PROPOSITION DE JOURNÉE INTERNATIONALE DES GROTTES ET DU KARST

L'initiative de l'Union internationale de spéléologie (UIS) concernant la proclamation de la journée internationale des grottes et du karst a reçu le soutien écrit de 15 organisations internationales, huit organisations régionales, 38 pays membres de l'UIS et 88 organisations et institutions nationales. Cette initiative est également soutenue par la nation Haïda, qui a été officiellement reconnue en 2024 par le Gouvernement du Canada comme un gouvernement souverain possédant un titre autochtone sur l'ensemble de l'archipel de Haïda Gwaii, ainsi que par de nombreux particuliers et conférences.

A1. Organisations internationales

1. Groupe de spécialistes du géopatrimoine de l'UICN-CMAP
2. Groupe de travail sur les grottes et le karst, groupe de spécialistes du géopatrimoine de l'UICN-CMAP
3. Conseil international des sciences (CIS)
4. Réseau CaveMAB
5. Association internationale des hydrogéologues (AIH)
6. Commission sur le karst de l'AIH
7. Union géographique internationale (UGI)
8. Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT)
9. Union internationale pour l'étude du quaternaire (INQUA)
10. Union internationale des sciences du sol (UISS)
11. Association internationale des géomorphologues (AIG)
12. Association internationale pour la conservation du patrimoine géologique (ProGEO)
13. Société internationale de biologie souterraine (ISSB)
14. Centre international de recherche sur le karst sous l'égide de l'UNESCO, Guillin
15. Chaire UNESCO en géodiversité et géoconservation (Australie, Botswana, Brésil, Cameroun, Chili, Colombie, Maroc, Mozambique, Portugal et Uruguay)

A2. Organisations régionales

1. Union asiatique de spéléologie (AUS)
2. Association australasienne de gestion des grottes et du karst (ACKMA)
3. Société géologique d'Amérique (GSA), Division karst
4. Fédération européenne de spéléologie (FES)
5. Fédération européenne des géologues (FEG)
6. Bureau européen de l'environnement (BEE)
7. EuroGeoSurveys
8. Association Krasopis (karst dinarique)

A3. Représentants des États membres de l'UIS (38 pays)

1. Allemagne, VdHK
2. Argentine, Union argentine de spéléologie (UAE)
3. Australie, Fédération australienne de spéléologie (ASF)
4. Autriche, Association autrichienne de spéléologie (VOH)
5. Bosnie-Herzégovine, Centar za krš i speleologiju (Centre pour le karst et la spéléologie)
6. Brésil, Société brésilienne de spéléologie (SBE)
7. Canada, Spéléo Canada, Association spéléologique du Canada
8. Canada, Spéléo Québec
9. Chine, Comité spéléologique de la Chine
10. Colombie, ESPELEOCOL, Association spéléologique colombienne

11. Costa Rica, Groupe spéléologique Anthros
12. Croatie, Fédération croate de spéléologie
13. Croatie, Comité spéléologique de l'Association croate d'alpinisme
14. Espagne, Groupe de spéléologie de Villacarrillo (G.E.V.)
15. Espagne, Société espagnole de spéléologie et de sciences karstiques (SEDECK)
16. États-Unis d'Amérique, Société nationale de spéléologie
17. France, Fédération française de spéléologie (FFS)
18. Grèce, Fédération hellénique de spéléologie
19. Hongrie, Société hongroise de spéléologie
20. Indonésie, HIKESPI et FINSPAC
21. Iran, spéléologues iraniens
22. Irlande, Union spéléologique d'Irlande (SUI)
23. Israël, Centre de recherche sur les grottes de l'Université hébraïque de Jérusalem
24. Italie, Société italienne de spéléologie ETS (SSI ETS)
25. Japon, Société japonaise de spéléologie
26. Libye, Organisation nationale libyenne de spéléologie
27. Malaisie, Conservatoire malaisien des grottes et du karst
28. Maroc, Société des explorateurs marocains
29. Mexique, Association d'alpinisme et de sports d'escalade de l'Université nationale autonome du Mexique
30. Pays-Bas, Speleo Nederland (Association néerlandaise de spéléologie)
31. Pologne, Section spéléologique de la Société Copernic des naturalistes polonais
32. Porto Rico, Fédération spéléologique de Porto Rico (FEPUR)
33. République tchèque, Société tchèque de spéléologie
34. Roumanie, Fédération roumaine de spéléologie
35. Royaume-Uni, Association britannique de spéléologie (BCA) et Association britannique de recherche spéléologique (BCRA)
36. Serbie, Fédération des organisations spéléologiques de Serbie (SSOS)
37. Serbie, Fédération serbe de spéléologie
38. Slovénie, Association spéléologique de Slovénie (JZS)
39. Suède, Société suédoise de spéléologie
40. Suisse, Société suisse de spéléologie
41. Venezuela, Association culturelle et exploratoire Theraphosa
42. Viet Nam, Centre vietnamien pour le karst et le géopatrimoine et Association de spéléologie du Viet Nam

A4. Organisations et institutions nationales (25 pays)

1. Algérie, Spéléo Club Constantine – SCC25
2. Allemagne, **Académie bavaroise des sciences**
3. Allemagne, Deutscher Naturschutzring (Alliance allemande pour la protection de la nature)
4. Autriche, Société géographique autrichienne
5. Belgique, Groupe Interclub de Perfectionnement par la Spéléologie
6. Belgique, Domaine des Grottes de Han
7. Belgique, Speleo Technico VZW (VVS)
8. Botswana, Département des musées et monuments nationaux (Ministère de l'environnement et du tourisme)
9. Brésil, Conseil du patrimoine spéléologique de l'État de São Paulo – CPESP
10. Brésil, Fondation culturelle « Pascoal Andreta »
11. Brésil, Centre d'études de biologie souterraine
12. Brésil, Société brésilienne de recherche sur les chauves-souris
13. Brésil, Conselho Federal de Biologia (Conseil fédéral de biologie)
14. Bulgarie, Association bulgare pour le tourisme spéléologique et l'écotourisme (BAPET/БАПЕТ)
15. Canada, Société géographique royale du Canada
16. Canada, Centre de recherche de la vallée de Bulkley

17. Chine, Institut des ressources de la montagne de Guizhou
18. Chine, Centre international de recherche sur le karst
19. Chine, Institut d'hydrobiologie, Académie chinoise des sciences
20. Croatie, **Académie croate des sciences et des arts (HAZU)**
21. Croatie, Université de Zagreb, Faculté des mines, de géologie et de génie pétrolier
22. Croatie, Institut pour l'environnement et la nature, Ministère de la protection de l'environnement et de la transition écologique
23. Croatie, Département de géographie, Faculté des sciences, Université de Zagreb
24. Croatie, Faculté des sciences, Université de Zagreb
25. Croatie, Société croate de géomorphologie
26. Croatie, Société croate de géographie
27. Croatie, Société croate de géotechnique
28. Croatie, Société croate de géologie
29. Espagne, Institut Català d'Espeleologia i Ciències del Karst (ICEK)
30. Espagne, Institut de recherche de la grotte de Nerja
31. États-Unis d'Amérique, Réseau des réserves de biosphère des États-Unis d'Amérique (USBN)
32. États-Unis d'Amérique, Réserve de biosphère de la zone de Mammoth Cave
33. États-Unis d'Amérique, Service géologique de Floride, Protection de l'environnement
34. France, Association française de karstologie (AFK)
35. Indonésie, Faculté de géographie, Université Gadjah Mada
36. Iraq, Société iraquienne de géopatrimoine et d'archéologie
37. Iraq, Service géologique de l'Iraq
38. Iraq, Département des sciences de la Terre et du pétrole
39. Iraq, Société géologique du Kurdistan
40. Iraq, Centre de recherche et muséum d'histoire naturelle iraquien
41. Iraq, Association des géoparcs du Kurdistan
42. Iraq, Société géologique de la région du Kurdistan
43. Iraq, Université Al-Muthanna, Faculté des sciences
44. Iraq, Département des bourses et des relations culturelles, Université de Bagdad
45. Italie, Institut italien de spéléologie
46. Italie, FSP (Fédération spéléologique des Pouilles)
47. Italie, SIGEA (Société italienne de géologie environnementale)
48. Italie, SGI (Société géologique italienne)
49. Italie, SIMP (Société italienne de minéralogie et de pétrologie)
50. Italie, Service géologique de l'Italie (ISPRA)
51. Italie, Club Alpinistico Triestino (APS)
52. Italie, DISTEGEO, Département des sciences de la Terre et de l'environnement à l'Université de Bari Aldo Moro
53. Italie, Parc national Alta Murgia
54. Italie, Association spéléologique Le Taddarite
55. Italie, Association spéléologique de Milan (GGM)
56. Italie, Fédération spéléologique des Abruzzes (SFA)
57. Italie, Fédération spéléologique régionale sicilienne (FSRS)
58. Italie, Gruppo Grotte Giara Modon of Valstagna
59. Italie, Gruppo Grote Milano – CAI-SEM
60. Italie, Gruppo Triestino Speleologi APS (GTS APS)
61. Italie, Réserve naturelle « Grotte d'Entella » – CAI Sicile
62. Italie, Réserve naturelle « Grotte de Santa Ninfa »
63. Italie, Club Alpino Italiano Sicilia R.N.I. Monte Conca
64. Italie, Speleo Club Ibleo
65. Italie, Fédération spéléologique régionale d'Émilie-Romagne (FSRER)
66. Italie, Gruppi Ricerca Ecologica Sicilia
67. Italie, La Venta Geographic Exploration Association APS
68. Mexique, Karst Lab México
69. Philippines, Comité national des grottes, Bureau de gestion de la biodiversité
70. Portugal, Service géologique portugais

71. Porto Rico, Gruta Troglodita Norman Veve (GTNV)
72. Porto Rico, Ciudadanos del Karso
73. République tchèque, Association des géomorphologues tchèques
74. République tchèque, Institut de géologie de l'Académie des sciences tchèque
75. Roumanie, Institutul de Speologie « Emil Racovita » al Academiei Române Calea
76. Roumanie, Fondation Emil G. Racoviță pour la science et l'exploration des environnements extrêmes
77. Serbie, Université de Belgrade/Faculté de biologie
78. Serbie, **géoparc mondial UNESCO** de Djerdap et entreprise publique « Parc national de Djerdap »
79. Slovénie, **Académie slovène des sciences et des arts (SAZU)**
80. Slovénie, **Grottes de Škocjan, site du patrimoine mondial de l'UNESCO**
81. Slovénie, Institut de recherche sur le karst ZRC SAZU
82. Slovénie, **Chaire UNESCO de sensibilisation au karst**
83. Slovénie, Université de Ljubljana, Faculté biotechnique
84. Slovénie, Service géologique de Slovénie (GeoZS)
85. Slovénie, Institut de la République de Slovénie pour la conservation de la nature (IRSNC)
86. Slovénie, Association des géographes slovènes (ZSG)
87. Slovénie, Société géologique slovène (SGD)
88. Slovénie, Société géomorphologique de Slovénie (GMDS)
89. Slovénie, Society Dinaricum
90. Slovénie, Postojnska Jama (grotte de Postojna) d.d.
91. Zimbabwe, Université du Zimbabwe, Recherche, innovation et industrialisation

A5. Peuples autochtones

1. Canada, Colombie-Britannique, Haïda Gwaii, nation Haïda

A6. Conférences et particuliers

1. Belgique, Jean-Pierre Bartholeyns, ancien Président de la Commission de l'UIS pour la protection du karst et des grottes
2. Canada, Brad Vis, député, Mission-Matsqui-Fraser Canyon
3. 5^e Conférence asiatique transdisciplinaire sur le karst, 2024 (Yogyakarta, Indonésie)
4. Croatie, Neven Bočić, professeur, Faculté des sciences, délégué croate de l'UIS
5. Iraq, Varoujan Sissakian, géologue consultant, Erbil
6. Iraq, Hashim Haneen Kareem, professeur, Université de Misan, Minéralogie de l'argile
7. Iraq, Mohamad Hamid Al-Jaberi, Responsable des affaires scientifiques à l'Université de Bassorah
8. 5^e Réunion internationale SOS Proteus, 2024 (Kranj, Slovénie)
9. Royaume-Uni, Descent Magazine, journal